



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

**Le lundi, 7 novembre 2011
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 17 octobre 2011
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 5.1 Proclamation de la « Semaine de la justice réparatrice »
 - 5.2 Renouvellement de l'entente de gestion du programme de supplément de loyer avec la « Société d'habitation du Québec »
 - 5.3 Mandat à une firme d'avocats pour représenter la Ville devant la Cour municipale
 - 5.4 Résolution relative au « Club de golf de Saint-Jean Itée »
 - 5.5 Poursuite des études relatives au projet de train de banlieue desservant Saint-Jean-sur-Richelieu
 - 5.6 Désignation d'une représentante du Conseil municipal au comité « En marche vers la parité »
 - 5.7 Modification à la résolution n° 2011-04-0155 relative au projet de construction d'un bâtiment d'habitation à loyer modique au 250, rue Mercier
6. **Finances municipales**
 - 6.1 Tarification du service de transport en commun et du service de transport adapté aux personnes handicapées
 - 6.2 Paiement d'une facture à la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu concernant une contribution au fonds de développement urbain

7. **Ressources humaines**

7.1 - - -

8. **Loisirs et bibliothèques**

8.1 - - -

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 Octroi du contrat suivant :

9.1.1 SA-903-AD-11 Poste de suppression d'aqueduc de la rue des Carrières

9.2 Paiement d'honoraires professionnels supplémentaires pour la surveillance des travaux de construction d'infrastructures municipales dans les rues Saint-Paul et Labrèche

10. **Toponymie et circulation**

10.1 Installation d'un panneau « arrêt » obligatoire à l'intersection de la rue des Mimosas et de la rue Guertin

10.2 Modification à la résolution n° 2008-11-0673 relative au stationnement incitatif au terminus d'autobus

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi du contrat de fourniture de service de camionnage en vrac (transport de neige) pour la saison 2011-2012

11.2 Services professionnels en vue de la construction d'un bâtiment de service mécanique et magasin au garage municipal sud situé au 300, boulevard du Séminaire Nord

12. **Sécurité publique**

12.1 - - -

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relative à diverses demandes de dérogation mineure

13.1.1 DDM 11-2570 – Monsieur Louis-Philippe Lessard - Immeuble sis au 112, rue Châteaubriand

13.1.2 DDM 11-2571 – Monsieur Michel Boulerice - Immeuble sis au 57, route 219

13.1.3 DDM 11-2573 – Monsieur Sylvain Perreault – Immeuble sis au 25, route 104

13.1.4 DDM 11-2578 – Monsieur Jose Villanueva – Immeuble sis au 48, rue Giroux

- 13.1.5 DDM 11-2587 – Monsieur Jonathan Lapointe – Immeuble sis au 172, rue Mackenzie-King
- 13.2 Étude et décision relative à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 13.2.1 PIIA 11-2584 – Monsieur Mario Chamberland – Immeuble constitué du lot 4 636 013 et sis sur la rue Sainte-Thérèse
- 13.2.2 PIIA 11-2592 – Madame Mélanie Dallaire – Immeuble sis aux 183-187, rue Saint-Jacques
- 13.3 Étude et décision relative à un projet de développement
- 13.3.1 APD 08-1838 – Approbation d'un plan de développement – Lots 4 314 944, 4 314 948 et 4 314 949 du cadastre du Québec dans le secteur des Compositeurs (phase II)
- 13.4 Adoption du second projet du règlement suivant :
- 13.4.1 Règlement n° 1040
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :
- D'agrandir la zone C-2616 à même une partie de la zone H-2567, située entre le boulevard Saint-Luc et la rue De Montmartre ;
 - D'assujettir la zone C-2616 ainsi agrandie à un PIIA ;
 - De permettre dans la zone A-5008, située au sud de la route 104 et à l'est du 3^e Rang, la construction d'un garage et d'un abri d'auto isolés d'une superficie d'implantation au sol cumulative maximale de 130 m² pour un terrain utilisé ou destiné à être utilisé par la classe « Habitation en milieu agricole » de 20 000 m² et plus ;
 - De permettre la classe d'usage « Collective » dans la zone P-5564, située sur le chemin des Patriotes Est, au nord de la 15^e Avenue ;
 - D'insérer la note « N024 » à la grille de la zone C-1016, afin d'autoriser l'usage « C10-01-01-bar » comme usage accessoire à un usage principal de la classe 3 du groupe Commerce et service (C). Cette zone est située dans le secteur du boulevard du Séminaire Nord et de la rue Saint-Louis »
- 13.5 Adoption du premier projet du règlement suivant :
- 13.5.1 Règlement n° 1045
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :
- d'autoriser spécifiquement les usages C9-02-14 «Service d'entreposage» et C2-01-08 « Centre de conditionnement physique » dans la zone C-5501, située le long de l'Autoroute 35, à proximité de la rue Adrien-Fontaine ;
 - d'agrandir les limites de la zone I-2770 à même la zone I-2773, située sur le chemin Grand-Bernier Nord, à l'intersection de la rue Gaudette ;

- d'agrandir la zone H-3570 à même une partie de la zone C-3506, située sur le côté sud de l'avenue Provost, face à la rue Hubert-Paré, et d'y autoriser la classe « 5. Multifamiliale » de 4 à 6 logements ;
- d'agrandir la zone C-4961 à mêmes les zones C-4960 et C-4969. Les grilles des zones C-4960 et C-4969 sont, par conséquent, supprimées. L'usage I2-02-05 « Récupération ou triage de métaux », antérieurement autorisé dans la zone C-4969, est dorénavant prohibé. Ces zones sont situées sur le côté sud de la Route 219, à l'ouest du chemin Petit-Bernier »

13.6 Demande à la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu de modifier le schéma d'aménagement et de développement concernant les limites des zones inondables au 1156, rue de la Riveraine

14. **Avis de motion**

14.1 **Règlement n° 1045**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'autoriser spécifiquement les usages C9-02-14 «Service d'entreposage» et C2-01-08 « Centre de conditionnement physique » dans la zone C-5501, située le long de l'Autoroute 35, à proximité de la rue Adrien-Fontaine ;
- d'agrandir les limites de la zone I-2770 à même la zone I-2773, située sur le chemin Grand-Bernier Nord, à l'intersection de la rue Gaudette ;
- d'agrandir la zone H-3570 à même une partie de la zone C-3506, située sur le côté sud de l'avenue Provost, face à la rue Hubert-Paré, et d'y autoriser la classe « 5. Multifamiliale » de 4 à 6 logements ;
- d'agrandir la zone C-4961 à mêmes les zones C-4960 et C-4969. Les grilles des zones C-4960 et C-4969 sont, par conséquent, supprimées. L'usage I2-02-05 « Récupération ou triage de métaux », antérieurement autorisé dans la zone C- 4969, est dorénavant prohibé. Ces zones sont situées sur le côté sud de la Route 219, à l'ouest du chemin Petit-Bernier »

14.2 **Règlement n° 1046**

« Règlement modifiant le règlement n° 0813 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tel qu'amendé par les règlements n^{os} 0901, 0957, 0975, 1016 et 1037, afin de modifier la tarification applicable au stationnement municipal P-22 »

15. **Règlements**

15.1 **Règlement n° 0960**

« Règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 0654, et ses amendements, dans le but d'exiger un permis pour l'installation d'une piscine »

15.2 Règlement n° 0961

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de modifier les dispositions visant les piscines sur l'ensemble du territoire »

15.3 Règlement n° 1029

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651 et ses amendements dans le but de limiter les usages additionnels de type « logement secondaire » aux personnes ayant un lien de parenté ou d'alliance avec l'occupant du logement principal dans les zones dont l'affectation principale est le groupe habitation (H) ou pour un usage de la classe « habitation en milieu agricole » du groupe agricole (A) »

15.4 Règlement n° 1030

« Règlement modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels n° 0657 et ses amendements dans le but de remplacer l'expression « logement secondaire » par « logement intergénérationnel » »

15.5 Règlement n° 1031

« Règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 0654, et ses amendements, dans le but d'exiger une déclaration annuelle confirmant le lien de parenté ou d'alliance de l'occupant d'un logement intergénérationnel »

15.6 Règlement n° 1036

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser spécifiquement l'usage P1-01-01 « Garderie, centre de la petite enfance, jardin d'enfants, halte-garderie ou tout autre établissement offrant des services de garde pour enfants » dans la zone C-5580, située au sud de l'avenue Conrad-Gosselin, entrecoupée par la rue des Mimosas »

15.7 Règlement n° 1043

« Règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 0654 et ses amendements dans le but de soustraire la zone C-5580 de l'obligation d'être desservi par un réseau d'aqueduc et d'égout comme condition pour obtenir un permis de construction »

16. **Dépôt de documents au Conseil municipal**

17. **Correspondance**

18. **Période de questions**

19. **Communications des membres du conseil au public**

20. **Levée de la séance**